



PICF PAE FPS

RECOMMANDATIONS

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES CRISES



relatives aux unités d'enseignement

" PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE "
(PSE1 ET PSE2)

Fiches modifiées - édition juin 2018



Durée

71 heures sur 9 jours.
Evaluation finale par un jury
sur dossier.



Lieu

Inter : Paris 15^e



Objectifs

À la fin de la formation, le participant doit être capable, en suivant le Référentiel Interne de Formation et de Certification de la Fédération Nationale de Protection Civile, d'organiser une séquence de formation, de réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir d'une formation de l'unité d'enseignement PSC 1, PSE1 ou PSE2 ; de mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées pour animer une séquence de formation ; de réaliser une évaluation formative des participants.



Participants

4 à 10 stagiaires

Formation de Formateurs

Premiers Secours - PICF PAE FPS

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur - Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours

Prérequis

Le stage de formation PICF-PAE FPS est ouvert à toute personne majeure, titulaire du PSE2 à jour de formation continue qui désire avoir une activité de formation, professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile.

Programme

1. Évaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir ;
2. Apporter des connaissances structurées ;
3. Organiser l'apprentissage des apprenants ;
4. Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité ;
5. Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe ;
6. Suivre un référentiel interne de formation et adapter si nécessaire les activités ;
7. Évaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et outils pertinents ;
8. S'autoévaluer dans son rôle de formateur ;
9. Établir une communication dans le cadre de la formation ;
10. Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies ;

11. Positionner le groupe en situation d'apprentissage ;
12. Gérer les comportements et les différentes attitudes au sein du groupe ;
13. Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés.

À la fin de la formation, l'apprenant doit être capable, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification de dispenser l'enseignement du PSC1, du PSE1 et du PSE2.

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires font l'objet d'une évaluation formative au travers de mises en situation de formateurs. Un suivi journalier est effectué par l'équipe pédagogique. À l'issue de la formation, les participants sont évalués par un jury désigné par la Préfecture de Police, qui décide de leur aptitude ou inaptitude.

Remarque : Le participant à la formation PICF - PAEFPS doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte et une implication totale : participation active, travail après les cours... Il en va de sa responsabilité de futur formateur.